

5



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Bev Harrison

le mardi 13 décembre 2005

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 13 décembre 2005

13 h

Prière.

M^{me} Robichaud (Baie-de-Miramichi) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition demandant que le gouvernement confirme l'entretien été-hiver de la rue de l'Étang, à Brantville, et les circuits d'autobus scolaire pour les élèves qui habitent dans cette rue. (Pétition 4.)

L'hon. M^{me} Blaney dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Apprentissage continu : Accès à un enseignement de qualité aux adultes : Énoncé de politique sur l'enseignement aux adultes et l'apprentissage continu.*

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Mockler :

17, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement foncier ;*

par l'hon. M. Steeves :

18, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*

19, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*

par l'hon. M. Volpé :

20, *Loi modifiant la Loi sur les emprunts de la province ;*

par l'hon. P. Robichaud :

21, *Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer de courtes lignes ;*

par l'hon. M^{me} M^{ac}Alpine-Stiles :

22, *Loi modifiant la Loi sur la Société de Kings Landing ;*

par M. V. Boudreau :

23, *Loi concernant la Loi sur les régies régionales de la santé.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Jamieson donne avis de motion 13 portant que, le mardi 20 décembre 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, y

compris les procès-verbaux de réunions, les lettres, les courriels, les notes de service, les notes d'information, les notes manuscrites, les rapports, les analyses et les recherches, échangée entre le 7 juin 1999 et le 13 décembre 2005 relativement aux demandes de financement d'infrastructures que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a faites auprès du gouvernement fédéral et aux projets environnementaux financés depuis le 7 juin 1999.

M. Albert donne avis de motion 14 portant que, le mardi 20 décembre 2005, appuyé par M. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nombre de naissances entre le 1^{er} avril 2003 et la fin de novembre 2005, par mois, par district de services locaux, village et ville servis par la Régie de la santé Acadie-Bathurst.

M. Haché donne avis de motion 15 portant que, le mardi 20 décembre 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, y compris les procès-verbaux de réunions, les lettres, les courriels, les notes de service, les notes d'information, les notes manuscrites, les rapports, les analyses et les recherches, échangée, entre le 7 juin 2003 et le 13 décembre 2005, entre Entreprises Nouveau-Brunswick ou tout autre ministère et Research in Motion.

M. Lamrock donne avis de motion 16 portant que, le mardi 20 décembre 2005, appuyé par M. Brewer, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les courriels, la correspondance et les rapports relativement à une demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a faite auprès du gouvernement du Canada afin de faire modifier le trajet convenu pour le projet communément appelé la voie de détournement de Marysville.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et l'étude des motions émanant des députés, reprenne le débat sur l'amendement proposé de la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 10 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 11 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 12, *Loi modifiant la Loi sur les produits forestiers*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 12 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 12, *Loi modifiant la Loi sur les produits forestiers*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 13 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 14, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 14 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 14, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 15 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 16 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Conformément à l'avis de motion 2, M. S. Graham, appuyé par M. R. Boudreau, propose ce qui suit :

attendu que le paragraphe 3(2) de la *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse* dispose que le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un défenseur des enfants et de la jeunesse ;

attendu que les gouvernements doivent respecter la loi ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de nommer un défenseur des enfants et de la jeunesse avant le 31 janvier 2006.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Le débat se termine. Le vote se partage comme suit sur la motion 2 :

POUR : 26

M. McGinley
M. Jamieson
M. MacIntyre
M. Allaby

M. Albert
M. Ouellette
M^{me} Robichaud
M. Lamrock

M. Foran
M. Kennedy
M. A. LeBlanc
M. Paulin

M. S. Graham	M. Targett	M. Doucet
M. Haché	M. Burke	M. R. Boudreau
M. Landry	M. Murphy	M. Brewer
M. Branch	M. Kenny	M. V. Boudreau
M. Doherty	M. Arseneault	

CONTRE : 26

l'hon. M ^{me} Blaney	M. Sherwood	M ^{me} Fowlie
l'hon. E. Robichaud	l'hon. M. Steeves	M. Malley
l'hon. M. Mesheau	l'hon. M ^{me} Dubé	M. Williams
l'hon. M. Volpé	l'hon. M ^{me} Poirier	M. Carr
l'hon. M. Lord	l'hon. M. Ashfield	M. MacDonald
l'hon. M. Green	l'hon. M. Fitch	M. Stiles
l'hon. D. Graham	l'hon. M. Holder	M. Betts
l'hon. M. Mockler	l'hon. P. Robichaud	M. C. LeBlanc
l'hon. M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles	M. Huntjens	

Le président de la Chambre, conformément à l'article 14 du Règlement, départage le vote, en apportant sa voix prépondérante aux voix contre. Il fait la déclaration suivante :

DÉCLARATION

La greffière a annoncé le partage sur la motion. En cas d'exercice de la voix prépondérante dans un vote sur une motion émanant des députés, le principe directeur est le suivant : lorsqu'une discussion plus approfondie n'a pas lieu ou est impossible, une décision importante ne peut être prise si ce n'est à la majorité des voix. Puisque la Chambre ne peut trancher la motion à la majorité, je me vois contraint de voter contre cette motion. La motion est rejetée.

La motion 2 est en conséquence rejetée.

Le débat reprend sur l'amendement proposé de la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président reprend le fauteuil.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce que l'heure habituelle de la levée de séance est arrivée.

La séance est levée à 18 h.